

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique
Université Akli Mohand Oulhadj - Bouira -
Tasdawit Akli Muḥend Ulḥağ - Tubirett -



وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
جامعة أكلي محمد أولحاج
- البويرة -

Faculté des Lettres et des Langues

كلية الآداب واللغات

Mémoire du Master

Spécialité : Lettres et langue française

Option : Sciences du langage

Thème

L'étude sociolinguistique de l'alternance codique au sein de l'université de

Bouira (arabe dialectal ou berbère / français)

Présenté par :

-HADJENE Nabila

-AMMAR Hassiba

Encadré par :

-Monsieur. BOUSSIGA Aissa

Membres du jury :

Encadreur :M.BOUSSIGUA

Président :M.LARACHI

Examineur :M.KECIRI

Année universitaire 2016/2017

REMERCIEMENTS

Nous tenons à exprimer nos reconnaissances et nos gratitudee à toutes les personnes qui nous ont apporté une aide pour la réalisation de ce travail de recherche.

Principalement :

Notre encadreur qui nous a guidé et a suivi ce travail de près, sans jamais douter de son aboutissement.

Les membres du jury qui ont accepté de lire et d'évaluer notre travail et de participer à cette soutenance.

Nos mères, nos pères, nos frères et nos sœurs qui ont toujours été à nos côtés.

Nos collègues et amis.

Nous ne pouvons pas conclure sans remercier chaleureusement les participants à l'enquête.

Dédicaces

Nous dédions ce mémoire à nos parents

Table des matières

Introduction générale.....	3
----------------------------	---

Chapitre 01

La partie théorique

1- Définition d'alternance codique.....	5
1 .1- D'un point de vue psycholinguistique.....	6
1 .2- D'un point de vue linguistique.....	7
1 .3- D'un point de vue sociolinguistique.....	8
2- Les typologies de l'alternance codique.....	9
2 .1- La typologie de POPLACK.....	9
2 .2- La typologie de GUMPERZ.....	10
2.3- La typologie de DABENE & BILLIEZ.....	10
3- Situation sociolinguistique de l'Algérie.....	12
3 .1- La sphère arabophone.....	12
3 .1- a. Arabe moderne.....	12
3 .1- b. Arabe standard.....	12
3 .2- La sphère berbérophone.....	13
3 .3- Les langues dites étrangères.....	14
3 .3- a. Le français pendant la période coloniale.....	14
3 .3- b. Le français après l'indépendance.....	14
4- Les résultats de l'alternance codique.....	15
4 .1- Le bilinguisme.....	16
4 .2- L'interférence.....	17
4 .3- L'emprunt.....	18
5 .4- Diglossie.....	19

Table des matières

Chapitre 02

La partie méthodologique

1- Présentation.....	20
2- Description du questionnaire.....	21
3- Les difficultés rencontrées.....	22

Chapitre 03

La partie analytique

1- Analyse des résultats obtenus.....	23
-Conclusion générale.....	34
-Bibliographie.....	36
-Annexes.....	37

Introduction générale

Plusieurs recherches en sociolinguistique ont tenté de décrire et de comprendre les pratiques langagières des locuteurs algériens; des pratiques langagières qui se caractérisent par l'emploi de la langue maternelle et d'une langue étrangère. Les chercheurs n'ont pas seulement intéressé aux pratiques des langues mais aussi à l'ensemble des phénomènes qui maintient des contacts entre ces langues.

Le présent travail est consacré à l'étude de l'une des pratiques langagières de l'étudiant au sein de l'université de Bouira .Comme le titre du mémoire l'indique, le phénomène qui nous intéresse et que nous allons observer et décrire est l'alternance codique chez les locuteurs dans le milieu universitaire.

La principale motivation qui nous a amené à choisir ce thème est que l'alternance codique est omniprésente dans les conversations des étudiants.Pour appréhender réellement le phénomène de l'alternance codique, nous avons vu qu'il est très important de l'analyser en nous basant sur des données authentiques d'où l'élaboration de notre questionnaire destiné aux étudiants de notre université à fin de tester et vérifier la fréquence de ce phénomène à partir des résultats recueillis.

L'objectif primordial de ce travail de recherche est de mieux comprendre les causes et les conséquences de l'alternance codique mais également de vérifier si son influence est favorable ou défavorable sur l'intercompréhension entre les étudiants.

Avant de réaliser notre enquête, nous nous sommes posées plusieurs questions qui renvoient à notre thème étudié. Notre problématique est composée de trois questions qui résument nos interrogations auxquelles nous allons répondre :

- Est-ce-que la langue française fait partie des communications chez les étudiants de notre université ? si c'est oui, son usage concerne-t-il des mots, des phrases ou toute la conversation?
- Comment pouvons-nous justifier le recours des étudiants à l'usage de la langue française dans leurs communications au sein de l'université ?

Introduction générale

- L'emploi de la langue française aide-il l'étudiant à assurer une intercompréhension efficace avec ses interlocuteurs ?

Pour pouvoir répondre clairement à la problématique, nous avons émis deux hypothèses qui nous permettront de maîtriser notre objet d'étude mais aussi supposer les résultats auxquels nous voulons aboutir. Nos hypothèses sont les suivantes :

- Les étudiants étant souvent en situation de bilinguisme et conscients de cet état de fait, valorisent l'alternance codique et la considèrent comme nécessaire dans leurs pratiques langagières.
- Le recours des étudiants à la langue française est dû à l'insuffisance de leurs ressources linguistique en langue maternelle.

Dans le premier chapitre, nous allons essayer de définir le concept d'alternance codique de différents points de vue: linguistique, psycholinguistique et sociolinguistique, nous prendrons en considération ses différentes typologies et les notions liées à ce phénomène langagier.

Dans le deuxième chapitre, nous allons expliquer la méthodologie adoptée dans l'enquête de terrain et la description du questionnaire sur lequel nous avons travaillé.

Dans le troisième chapitre, nous allons tenter d'analyser les résultats obtenus après le dépouillement des questionnaires.

Chapitre 01

La partie théorique

Chapitre 01: La partie théorique

1- Définition de l'alternance codique

L'alternance codique est un phénomène langagier qui est défini selon le Dictionnaire français LE ROBERT comme «succession répétée dans l'espace ou dans le temps, dans un ordre régulier, d'éléments d'une série, l'alternance des saisons.¹» selon cette définition nous constatons que l'alternance codique est une substitution d'éléments qui se succèdent dans un moment donné. L'alternance codique est l'utilisation de plusieurs codes linguistiques, nous avons dit codes parce que ce phénomène langagier peut avoir lieu entre les dialectes comme le berbère et l'arabe dialectal mais également entre les langues et les registres de langue , nous pouvons distinguer trois types d'alternance codique selon l'endroit de discours dans lequel elle est produite ,il y a une alternance codique phrastique ,inter-phrastique et extra-phrastique .Le code switching est produit généralement entre deux langues qui se ressemblent syntaxiquement,c'est le cas de la langue française avec l'espagnol par exemple ,ce qui nous conduit à une autre définition :«l'alternance de codes linguistique (langues, dialectes ou registres linguistiques) .«L'alternance codique peut avoir lieu à des divers endroits d'un discours parfois même au milieu d'une phrase,et le plus souvent là où la syntaxe des deux langues s'alignent.»²

On peut définir également l'alternance codique comme «l'une des stratégies les plus courantes des bilingues entre eux, l'alternance met en œuvre des stratégies valables qui construisent une ressource communicative complexe au service des bilingues.»³ Cette définition explique le rôle que l'alternance codique joue dans les communications et son importance à faciliter l'intercompréhension entre les bilingues.

¹ BACK .M, ZIMMERMANN.S. Dictionnaire LE Robert. Paris, 2005, ISBN : 2-84902-121-0, P14.

² Dictionnaire Encarta, Microsoft Corporation, 2002-2009, inurl : <http://fr.encarta.msn.com/encnet/features/dictionary/DictionaryResults.aspx?lextype=3&search=%C3%L9alternance&codique>.

³ LAHLAH Mouna, l'alternance codique chez les apprenants algériens de 6ème année primaire dans le cours de français langue étrangère, SYNERGIE ALGERIE N°5-2009, P 161.

Chapitre 01: La partie théorique

La notion d'alternance codique (codes switching) ou alternance de langues, est issue des études sur le bilinguisme et le contact de langues.

Elle peut se définir selon John Joseph Gumperz «comme la juxtaposition à l'intérieur d'un même échange verbal, de passages où le discours appartient à deux systèmes grammaticaux différents»⁴ l'alternance codique est le fait d'intégrer des passages linguistiques et utiliser deux systèmes linguistiques différents dans un même discours, c'est le cas d'un locuteur berbérophone qui discourt en kabyle tout en alternant des passages en langue française.

L'alternance codique est un phénomène langagier dont plusieurs disciplines se penchent à son étude nous avons la psycholinguistique, la linguistique et la sociolinguistique.

1.1- L'alternance codique d'un point de vue psycholinguistique :

La psycholinguistique est par définition «l'étude expérimentale des processus par les quels un sujet humain acquiert et met en œuvre le système d'une langue naturelle»⁵ cette discipline s'intéresse à l'étude de l'acquisition et la production du langage chez les locuteurs. Les psycholinguistes considèrent l'alternance codique chez un locuteur comme un indice de développement de processus de production et de réception, ces études révèlent que le code switching est le résultat d'un ensemble de troubles des fonctions supérieures ou d'une insuffisance linguistique chez les locuteurs, ce trouble oblige l'individu de recourir à une deuxième langue. Ce phénomène langagier était considéré comme un fait péjoratif résultant d'une défaillance intellectuelle, moral et identitaires. A l'inverse de cette réflexion, à nos jours le phénomène d'alternance codique est considérée comme un fait positif qui prouve la souplesse cognitive chez les locuteurs alternant les codes linguistiques comme cette citation indique : « à partir du début du XIXe siècle en Europe, pour des

⁴ <https://www.google.dz/search?q=gumperz&aqs=chrome..69i57.4449joj7&sourceid=chrome&ie=UTF-8#q=l'alternance+codique+définition>

⁵ JEAN Caron, précis de psycholinguistique, puf, 1983 PP 12-13.

Chapitre 01: La partie théorique

raisons liées à l'essor du nationalisme et de l'idéologie de l'état nation, symbolisée et réifié par une langue, le bilingue était souvent considéré comme suspect, une attitude légitimée par certains psychologues qui y décelaient des défaillances intellectuelles, morales et identitaires. En revanche, les recherches menées depuis une quarantaine d'années semblent indiquer que le bilingue jouit d'une souplesse cognitive relative. Probablement 60% de la population mondiale est au moins bilingue »⁶.

1.2- L'alternance codique d'un point de vue linguistique :

En linguistique, nous ne pouvons pas parler de l'alternance codique sans faire recours au bilinguisme, un locuteur bilingue et le plurilinguisme.

Un bilingue est, par définition : «la personne qui, en plus de sa première langue, possède une compétence comparable dans une autre langue et qui est capable d'utiliser l'une ou l'autre en toutes circonstances avec une efficacité semblable»⁷.

Cette définition aborde un type de bilinguisme qui se caractérise par son perfection puisque celle-ci n'appelle pas un locuteur, bilingue que lorsqu'il maîtrise les deux langues d'une manière pareille.

Dans le sens le plus large de la définition, une personne bilingue est celle qui peut s'exprimer en deux langues, que ce soit sous la forme active (parler et écrire) ou passive (écouter et lire), le terme trilingue est utilisé pour parler des situations dans lesquelles trois langues sont impliquées. Un sujet bilingue ne peut pas donc être deux monolingues idéalisés dans un seul corps, il pratique souvent une répartition fonctionnelle en utilisant une langue dans certaines situations (au travail par exemple, pour écrire, discussion avec certaines personnes sur certains thèmes,...etc.),

⁶ - JEAN PEIRRE Cuq, Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde, CLE, Paris, 2003, ISBN : 209-033972-1, p 36

⁷W. F. Mackey ,Education et bilinguisme,P11

Chapitre 01: La partie théorique

et l'autre langue dans d'autres (à l'église, à la mosquée, au foyer,... etc.), le fait de mélanger ces deux langues (alternance codique, interférences) en utilisant tous les répertoires langagiers, c'est là qu'on constate qu'il est impossible de faire une comparaison des compétences d'une façon quantitative, on considérera donc comme bilingue, tout individu qui emploie deux variétés linguistiques dans sa vie quotidienne, même s'il existe une asymétrie entre ses compétences dans les deux.

1.3- L'alternance codique d'un point de vue sociolinguistique :

Les différentes pratiques de l'alternance codique marquent les frontières entre les groupes sociaux et les institutions, elles marquent aussi les relations entre les communautés linguistiques et la réalité sociale. Il est souvent difficile de distinguer nettement entre : alternance codique, le mélange de langues ou les langues mixtes, l'emprunt et l'assimilation lexicale, il sera donc mieux de les considérer comme désignations descriptives pour situer les différentes formes d'alternance codique.

Auparavant, l'alternance codique était complètement refusée en classe de langue étrangère, tout en étant utilisée massivement pour la traduction et la vérification de la compréhension de texte en langue cible. Depuis quelques années et jusqu'à nos jours, certains proposent de la didactiser tenant compte des manières et des moments convenables à l'acquisition d'une langue étrangère et de considérer la classe de langue étrangère ou seconde comme une communauté bilingue où les deux variétés linguistiques sont réparties de manière fonctionnelle et affective. L'Algérie connaît de part son histoire une situation sociolinguistique bien particulière, deux langues rythment la vie des locuteurs algériens au quotidien : l'arabe algérien langue de promotion sociale ; et le français langue étrangère. Ce dernier a fait l'objet de nombreuses recherches et études dans divers domaines : linguistique appliquée, la sociolinguistique, la psycholinguistique, la didactique des langues et bien d'autres champs.

Chapitre 01: La partie théorique

2- La typologie de l'alternance codique :

2.1-La typologie de POPLACK :

Shana Poplack, dans une perspective linguistique, distingue trois types d'alternance codique en s'appuyant sur deux contraintes linguistiques : La première concerne la contrainte grammaticale, c'est la contrainte d'équivalence des éléments juxtaposés où la régularité syntaxique est fondamentale.

A- L'Alternance codique inter-phrastique :

Il se produit entre deux phrases ou des segments longs de phrases ou de discours d'un même locuteur où les énoncés sont juxtaposés à l'intérieur d'un tour de parole. Dans ce type d'alternance, le locuteur cherche une facilité dans les échanges. Il se donne le choix de langue et de passage d'une langue à une autre.

B- L'Alternance codique intra-phrastique:

L'alternance codique se produit à l'intérieur d'une phrase où les éléments grammaticaux des deux langues doivent assumer les positions qu'ils occupent à l'intérieur des structures syntaxiques. L'alternance peut affecter également des mots de type non-complément, verbe-complément et même entre un préfixe ou un suffixe appartenant à une langue et un lexème appartenant à une autre selon cette structure : art+ non, prénom + verbes, etc. Dans ce cas, pour maintenir une grammaire correcte, le locuteur doit avoir une compétence bilingue (maîtrise des deux langues alternées.)

C- L'alternance codique extra-phrastique :

L'alternance codique extra-phrastique a apparait en d'hors de la phrase. Il s'agit d'une insertion d'un segment court ou d'une expression figée (stéréotypés) ou des locutions idiomatiques dans un segment monolingue. Ce type d'alternance codique

Chapitre 01: La partie théorique

ne m'affecte pas la syntaxe de la phrase Poplack (1988), en plus de cette terminologie, classifie l'alternance codique en fonction de son débit. Deux catégories sont mises en évidence : Alternance fluide lorsque les unités ou les fragments alternés sont produit sans pause et l'alternance balisée lorsqu' il y a hésitation par le locuteur qui fait une pause ou emploie une marque de rupture.

2.2-La typologie de GUMPERZ :

John Gumperz (1972), dans une perspective interactionniste, distingue deux types d'alternance : l'alternance codique situationnelle et l'alternance codique conversationnelle ou métaphorique.

2.3-La typologie de DABENE & BILLIEZ :

Louise DABENE et BILLIEZ ont élaboré cette typologie à partir de l'analyse des pratiques langagières des jeunes issus de l'immigration. Elle met l'accent sur les insertions des éléments des langues en présences dans le discours selon une dimension discursive. Dans ce cas on ne parle plus d'alternance phrastique mais d'alternance intervention selon l'intervention ou la prise de parole du locuteur dans l'interaction. On parle également d'acte de parole.

Les deux auteurs parlent de différents modes d'insertion de l'alternance codique dans le discours. Elles présentent cette typologie sous forme d'un schéma que nous reprenons ainsi :

-L'alternance codique inter-intervention :

L'alternance codique inter-intervention apparaît entre deux tours de parole d'un même locuteur qui, par choix, change de langue en passant de l'une à l'autre, ou encore quand il s'agit de changement de langue d'un locuteur à l'autre entre deux intervention selon ALI-BENCHERIF M.Z (2009), ce type d'alternance est considéré comme une remise en cause d'un choix de langue motivé par des facteurs

Chapitre 01: La partie théorique

externes ; le changement de l'interlocuteur, le sujet de la conversation, la prise en compte des insuffisance linguistiques de l'interlocuteur, etc.”

-L'alternance codique intra-intervention :

Ce type d'alternance se produit à l'intérieur d'une même intervention. Elle se divise en alternance inter-acte c'est-à-dire entre deux actes de parole et alternance intra-acte, à l'intérieur d'un même acte de parole. Il se manifeste dans ce cas sous forme de segments de phrase, c'est l'alternance segmentale ou sous forme d'une unité linguistique, c'est l'alternance unitaire.

Ce dernier type d'alternance porte sur une seule unité qui peut être lexicale, grammaticale ou discursive. Par ailleurs, l'alternance unitaire recouvre deux sous-catégorie distinctes: l'insert et l'incise.

L'insert, est ce que Poplack appelle alternance extra-phrastique .Il concerne les unités dépourvues de fonction syntaxique comme les tournures exclamative, les insultes ou les modalisateurs qui ponctuent le discours oral.

L'incise correspond aux unités insérées dans des segments syntaxiquement intégrés, proches de l'emprunt mais il (segment) relève généralement de l'initiative individuelle (DABENE, 1988 : 95). «Le paysage linguistique de l'Algérie, produit de son histoire et de sa géographie, est caractérisé par la coexistence de plusieurs variétés langagières du substrat berbère aux différentes langues étrangères qui l'ont plus ou moins marquée en passant par la langue arabe, vecteur de l'islamisation et de l'arabisation de l'Afrique du Nord. Dynamique dans les pratiques et les conduites des locuteurs qui adaptent la diversité à leurs besoins expressifs, cette coexistence se révèle houleuse, fluctuante et parfois conflictuelle dans un champ symbolique et culturel traversé de rapports de domination et de stigmatisation linguistique, des rapports aggravés par les effets d'une politique unanimiste, volontariste et

Chapitre 01: La partie théorique

centralisatrice qui exacerbe les enjeux d'une problématique identitaire fortement malmenée par les vicissitudes de l'histoire»⁸.

Comme nous l'avons indiqué précédemment, en Algérie, tout comme chez ses proche voisins du Maghreb, coexistent plusieurs variétés linguistiques ont plutôt plusieurs sphères linguistiques.

3-Situation sociolinguistique de l'Algérie

3.1. La sphère arabophone:

L'arabe est considéré comme première langue en Algérie parle nombre de ses locuteurs et par son extension géographique. L'arabe est passé par plusieurs étapes ce qui a lui permet d'avoir des désignations différentes :

Arabe : L'Algérie est un pays d'hétérogénéité linguistique. Une arabisation qui se faite lentement et sur une longue période, depuis l'année d'Okba Ibn Nafaa au 7eme siècle à celle plus tardive des tribus hilaliennes. Beaucoup de linguistes ont essayé de définir cette sphère linguistique ce qui expliquerait les diverses appellations retenues par chacun selon son point de vue respectif.

3.1.a- Arabe moderne : chez la plupart des auteurs arabes A. Badaoui, A.Helmy Ibrahim. «L'Arabe moderne, langue des mass médias, du débat politique de la littérature contemporaine, des échanges universitaires et de plus en plus de toute forme de communication entre deux arabes venant de pays arabes différents à condition qu'ils aient suivi une scolarité minimum et qu'ils ne disposent pas de la possibilité de s'exprimer dans une autre langue véhiculaire»⁹.

⁸ BENKHELIL Rima, Le plurilinguisme en Algérie : une entrave pour l'apprentissage de la phonétique de la langue « étrangère » ?

⁹ TALEB IBRAHIMI Khaoula, Les algériens et leur(s)langue(s).

Chapitre 01: La partie théorique

3.1.b- L'Arabe standard :

Khaoula Taleb Ibrahimy a dit : «Nous pensons personnellement, que la dénomination(AS) Arabe Standard est la plus appropriée car fondée peut- être sur des critères plus rigoureux et moins impressionnistes. L'AS pouvant être définie comme étant la forme codifiée de l'arabe prise comme norme d'intercompréhension et acceptée comme telle par les différents locuteurs de la communauté arabophone. Ceci étant dit, l'Arabe Standard est bien, à l'heure actuelle, le support de la littérature moderne avec l'apparition d'une nouvelle forme d'écriture littéraire arabe, mais il est surtout vulgarisé par les mass médias écrits et parlés qui contribuent à son extension et par là même à son uniformisation dans toute l'aire arabophone»¹⁰.

3.2-La sphère berbérophone :

En Algérie le berbère existé depuis longtemps, c'est la langue maternelle de la majorité du peuple algérien. Le berbère a des variétés différentes(le chaoui, m'zab, tergui, chelhi et d'autres).

Le linguiste Khaoula Taleb Ibrahimy a pris en charge les langues existant en Algérie dans son ouvrage Les algériens et leur(s) langue(s). Parmi ces langues (le berbère) dont elle a dit : Les dialectes berbères actuels sont le prolongement des plus anciennes variétés connues au Maghreb ou plutôt dans l'aire berbérophone qui s'étend de l'Egypte au Maroc actuel et de l'Algérie au Niger actuel. Ils ont constitué le plus vieux substrat linguistique et de ce fait, sont en Algérie, la langue maternelle d'une partie de la population. Le plus important à nos yeux est d'intégrer ces parlés dans le paysage sociolinguistique algérien et de les reconnaître au même titre que les dialectes arabes auxquels ils sont d'ailleurs apparentés puisqu'ils appartiennent à la même famille Chamito-Sémitique. Face à l'Islamisation et l'Arabisation du pays, les parlés berbères ont reculé et se sont réfugiés dans des contrées au relief et à l'accès difficiles et souvent séparées par de grandes distances. Les principales zones

¹⁰TALEB IBRAHIMI Khaoula, Les algériens et leur(s)langue(s).p31

Chapitre 01: La partie théorique

berbérophones en Algérie les Aurès, la Djurdjura (Kabyle), Gouraya, Le Hoggar et le M'Zab ainsi que certains disséminés ici et là donc, le reste du pays.

Les Aurès, la Kabylie et le M'Zab rassemblent la quasi majorité de la population berbérophone.

A cette extension géographique répond une diversité linguistique étonnante qui peut même selon S. Chaker -porter préjudice à l'intercompréhension. Les principales parlers berbères algériens sont le Kabyle, le chaoui(Aurès), le M'Zabi (M'Zab) ainsi que le parler Targui(les Touaregs du Hoggar).

Minoritaires par le nombre des locuteurs, confinés à un usage strictement oral, dialectalisés à l'extrême, les dialectes berbères bien que vecteurs d'une tradition vivace et très ancienne n'ont jamais été soumis à une codification ni à une uniformisation mais ont été, surtout, depuis toujours victime d'une domination et d'une marginalisation certaines accentuées, d'ailleurs, ces dernière années, par la scolarisation.

Toutefois, nous assistons depuis les années soixante-dix à des tentatives de revalorisation des parlers et de la culture berbérophones associés à une revendication, tantôt larvée, parfois violente pour la reconnaissance de la spécificité berbère dont le point culminant a été "le printemps berbère" de 1980. Conséquence assez étonnante de ce mouvement, nous assistons à l'heure actuelle, à un engouement sans précédent pour les chansons berbères, kabyles essentiellement, qui a largement dépassé les frontières linguistiques étroites pour toucher la grande majorité du peuple algérien, mais aussi les peuples voisins.

Chapitre 01: La partie théorique

3.3-Les langues dites étrangères :

3.3.a- Le français pendant la période coloniale :

Dès les premières années de la colonisation, l'objectif du colonial français était de rendre l'Algérie un pays français, durant cette période la langue française est imposée à l'école pour que le peuple s'habitue à l'utiliser.

La propagation de la langue française au sein de l'Algérie était l'une des stratégies suivies par l'administration française pour la domination du pays et du peuple.

Dans ce contexte, Rambaud. A , affirme que :«la première conquête de l'Algérie a été accomplie par les armes et s'est terminée en 1871 par le désarmement de la Kabylie .La seconde conquête a consisté à faire accepter par les indigènes notre administration et notre justice .La troisième conquête se fera par l'école :elle devra assurer la prédominance de notre langue sur les divers idiomes locaux, inculquer aux musulmans l'idée que nous avons nous-mêmes de la France et de son rôle dans le monde ,substituer à l'ignorance et aux préjugés fanatiques des notions élémentaires mais précis, de science européenne¹¹»

Durant les cent trente-deux ans qu'a duré la colonisation française a été introduite dans les administrations et imposée comme la seule langue officielle dans le but de former un bon nombre d'indigènes et une Algérie française.

3.3.b- Le français après l'indépendance :

Après l'indépendance le peuple algérien continue à utiliser le français dans tous les domaines de la vie quotidienne.

Au lendemain de l'indépendance de l'Algérie, pour des raisons pratiques notamment avec le manque du personnel maîtrisant l'arabe classique, le français a demeuré la langue de travail à tous les niveaux du pays.

¹¹Khawla Taleb Ibrahim, Les algériens et leur(s) langue(s), p37

Chapitre 01: La partie théorique

En 1978, la dualité linguistique (français /arabe) caractérisait l'école algérienne dont les deux-tiers de l'enseignement se dispensaient en français et en arabe notamment les filières scientifiques, mais cette dualité a été arabisé en 1988-1989.

Le français, considéré comme langue de la colonisation se voit alors de plus en plus remplacé par l'arabe classique qui occupe presque tous les domaines de la vie quotidienne

Actuellement, le français n'est enseigné que comme langue étrangère, tels que l'anglais, l'allemand et l'espagnole avec un nombre d'horaires réduit.

4- Résultats de l'alternance codique

Nous nous pouvons étudier le phénomène d'alternance codique sans tenir compte des autres phénomènes régissant du contact de langues qui sont les suivants :

4.1- Le bilinguisme :

Il existe un certain flou terminologique concernant le mot. Certains le réservent pour désigner l'utilisation de bilinguisme, de trilinguisme, de quadrilinguisme et de plurilinguisme et de plurilinguisme .C'est une acception du terme qui s'est rencontrée surtout dans les années 70.D'autres auteurs les plus nombreux considérant que toutes les questions touchant la présence de deux langues dans la société et dans l'individu ont applicables à trois, quatre, cinq langues ou plus, font de bilinguisme un emploi générique.

Le bilinguisme un phénomène mondial .Dans tous les pays, on trouve des personnes qui utilisent deux ou plusieurs langues à divers fins et dans divers contextes .Dans certains pays, peut être considérée et dans divers contextes .Dans certains pays, peut être considérée comme instruite, une personne doit posséder trois langues.

Il faut distinguer entre le bilinguisme (plurilinguisme) de la collectivité et celui de l'individu. La collectivité (état, tribu, élite, famille, etc.) a besoin qu'il y ait intercommunication entre ses membres.

Chapitre 01: La partie théorique

Toutes fois ,une collectivité bilingue n'est pas une collection d'individus bilingues .Au contraire ,la raison d'être de son bilinguisme peut provenir d'un désir de permettre à chacun de vivre dans sa langue .Dans le cas d'un bilinguisme officiel, on applique soit le principe de territorialité l'individu se confirme à la langue de son Etat ,de son canton ,de sa province ,etc. soit le principe de personnalité. l'état se plie à la langue de l'individu.

4.2- L'interférence :

Le terme interférence réfère aussi bien à l'interaction de deux processus psycholinguistique ,qui fonctionnent habituellement de façon indépendante chez un individu bilingue ,qu'au produit linguistique non conscient de cette interaction .Ce produit se définit dans tous les cas comme déviation par rapport aux normes des deux langues en contact .Le concept d'interférence est proche de celui de l'emprunt .Il se distingue cependant dans la mesure ou l'emprunt peut être conscient, alors que l'interférence n l'est pas .On pourra considérer les calques ,les faux-amis et les mélanges des codes comme interférence dans la mesure où ils sont produites inconsciemment .

L'interférence se manifeste chez les locuteurs qui ont une connaissance limitée de la langue qu'ils utilisent et elle prend de moindres proportions à mesure que le bilinguisme s'équilibre .Elle se manifeste davantage dans la langue seconde que dans la langue maternelle ,mais on constate aussi des effets de le langue seconde sur la langue maternelle ,en particulier lorsque la pression sociale de la seconde est forte ,et que les locuteurs y sont constamment exposés ,par exemple chez des immigrants ou des groupes minoritaires dominés.

L'interférence peut se manifester à tous les niveaux de production linguistique :phonémique, morphinique, lexical, syntaxique, etcetera.

Chapitre 01: La partie théorique

L'interférence phonémique :

lorsqu'un bilingue utilise dans la langue active des sons de l'autre langue ; elle est très fréquente chez l'apprenant de la langue seconde, surtout lorsque l'apprentissage se fait à l'adolescence ou à l'âge adulte ; elle permet souvent d'identifier comme tel un locuteur étranger.

L'interférence lexicale :

On parlera d'interférence lexicale lorsque le locuteur bilingue remplace, de façon inconsciente, un mot de la langue parlée par un mot de son autre langue.

On en recense diverses formes, soit que le locuteur opère une substitution de mots simples, soit qu'il remplace la racine et la combine avec un préfixe ou un suffixe (mailler la lettre), soit qu'il utilise de faux-amis (comme le bilingue français-anglais), qui produit la phrase l'avion est arrivé avec un délai de quatre heures en donnant au mot français délai le sens « retard » de l'anglais delay)

L'interférence grammaticale :

Elle suppose que le locuteur utilise dans une langue certains structures de l'autre .Elle existe pour tous les aspects de la syntaxe : l'ordre l'usage, des pronoms, des déterminants, des prépositions, les accords, le temps, le mode, etcetera. Les énoncés suivants, produits par des apprenants anglophones, sont des exemples d'interférences grammaticales : le vide verre (ordre), j'étais née à Boston (temps), mon père est née dans Londres (préposition) , j'ai pris le manteau (accord) et j'ai aidé Anne à mettre sa manteau (accord).

L'interférence peut aussi se manifester au niveau de l'orthographe, par exemple quand un anglophone écrit « adresse » en français.

4.3- L'emprunt :

Un emprunt est un mot, un phénomène ou une expression qu'un locuteur ou une communauté emprunte à une autre langue sans le traduire. Le terme emprunt est

Chapitre 01: La partie théorique

généralement limité au lexique, même certains auteurs l'utilisent pour désigner l'emprunt de structure (voir le calque). Lorsque l'emprunt est inconscient, il se confond avec l'interférence.

Grosjean (1982) distingue entre l'emprunt de langue et l'emprunt de parole. Le premier se situe au niveau de la communauté linguistique ou qu'une langue normative (ex : rosbif et bulldozer), le seconde ne concerne que l'individu (ex : je vais chiquer le courrier)

Hamers & Blanc, (1983) définissent l'emprunt comme le processus par lequel « un élément d'une langue (est) intégré au système linguistique d'une autre langue p(452). Ainsi L1 (langue d'accueil, souvent dans le but d'enrichir son potentiel référentiel, s'approprie des traits linguistiques empruntés à la langue source.

4.4- La Diglossie :

Le concept de «diglossie», mis en circulation au 19eme siècle en domaine hellénistique (en particulier par J. Psichari) a été popularisée aux Etats-Unis d'Amérique, spécialement par A. Fergusson et J-A Fishman. Pour schématiser, on peut dire que pour les sociolinguistes nord-américains, le concept de diglossie désigne une répartition fonctionnelle des usagers de deux variétés d'une même langue ou de deux langues différentes au sein d'une même communauté «comme par exemple l'arabe classique et l'égyptien en Egypte ou le guarani et l'espagnol au Paraguay, il y a diglossie lorsque la distribution linguistique repose sur une délimitation claire et nette entre les fonctions de la variété ou de la langue A dite encore haute »¹² et celle de la variété ou de la langue B (dite encore basse) par exemple, la variété ou de langue A peut-être effectué traditionnellement aux discours publics de type formel (admonitif, religieux...) et la variété ou la langue B aux échanges «ordinaires». Cette économie des usagers sociolinguistiques, selon l'approche nord-américaine, stable et équilibré.

¹² HENRI Boyer, *Eléments de sociolinguistique*, Dunod paris, 1991. P92

Chapitre 01: La partie théorique

Chapitre 02

La partie méthodologique

Chapitre 02 : La partie méthodologique

Pour répondre à notre problématique et vérifier les hypothèses, nous avons effectué une enquête qui a porté sur des étudiants de l'université de Bouira, en leur proposant un questionnaire en relation directe avec le cadre théorique de ce travail de recherche. Le recours à ce procédé (l'enquête) a pour objectif de répondre à la problématique posée ce qui va permettre la vérification des hypothèses proposées.

Pour élaborer le protocole d'enquête, nous avons choisi de suivre l'une des méthodes collectives pour le recueil des données qui est **le questionnaire** ; ce dernier est une méthode qui a pour objectif de rassembler des informations en vue de comprendre et d'expliquer le phénomène langagier (l'alternance codique) au sein de notre université. Nous nous sommes trouvés obligés de suivre la méthode quantitative pour l'obtention des résultats représentatifs.

L'étude quantitative est l'étude des comportements, attitudes ou opinions réalisées par un questionnaire auprès d'un échantillon de la population étudiée et dont les résultats chiffrés sont ensuite extrapolés à l'ensemble de la population étudiée. Elles sont donc faites par sondage. Les études quantitatives s'opposent aux études qualitatives bien qu'en fait, les deux techniques soient souvent complémentaires.

Afin de réaliser notre questionnaire, nous nous sommes passés par trois étapes :

- A- Le choix des questions : nous avons choisi des questions qui nous ont aidées à découvrir et prouver la présence de l'alternance codique au sein de l'université.
- B- Le dépouillement des questionnaires : dans cette étape, nous nous sommes passés par différents départements, du (français, droits, tamazight, lettres arabe, biochimie, et d'autres) pour avoir des résultats variés.
- C- L'analyse des résultats obtenus après l'élaboration de l'enquête : après avoir distribué les questionnaires, nous avons étudié les résultats en analysant les questions ouvertes et en calculant les pourcentages des questions fermées.

Chapitre 02 : La partie méthodologique

Description du questionnaire :

Le questionnaire est diffusé pour le thème de l'alternance codique, il est destiné aux étudiants de l'université de Bouira, il contient onze questions, dont deux questions sont fermées (réponse par vrai ou faux) et neuf questions ouvertes (demande de justifications, d'explication pour avoir plus de crédibilité au questionnaire). Avant de poser les questions, nous avons essayé de présenter dans un cadre scientifique, le questionnaire aux étudiants auxquels il est destiné (travail de recherche pour l'obtention de diplôme de Master), nous leurs avons demandé de préciser quelques points tels que : l'âge, le sexe, lieu de résidence et la profession.

1-la variable âge :

L'âge des étudiants interrogés varie entre 20 et 35.

2-la variable sexe :

Les étudiants interrogés comptent 22 femmes et 29 hommes, afin d'avoir des points de vue différents, aussi pour avoir un certain équilibre entre les points de vue des deux sexes.

3-la variable lieu de résidence :

Nous avons choisis le milieu universitaire parce qu'il englobe un grand nombre de personnes qui ont des identités régionales différentes (étudiants qui habitent en ville, aux environs de Bouira et étudiants à l'université mais ne sont pas d'origine de Bouira).

4-la variable profession :

Afin de varier les résultats, nous avons cherché des étudiants qui sont en même temps des enseignants ou des fonctionnaires qui ont des expériences professionnelles diversifiées.

Les difficultés rencontrées:

Lors de l'enquête sur le terrain, nous étions confrontés à des difficultés suivantes :

-Obstacles liés à l'impression des questionnaires (problème des virus sur les micro-portables et sur les flaches disques) et d'autres problèmes renvoient au dépouillement des questionnaires, nous avons eu des difficultés à équilibrer le nombre des étudiants des deux sexes.

-Le refus catégorique de certains étudiants à répondre aux questionnaires.

-Problèmes de compréhension des questions pour ceux qui ne maîtrisent pas la langue française, dans ce cas nous étions obligées d'expliquer les questions aux étudiants pour pouvoir répondre aux questions posées.

Chapitre 03

La partie analytique

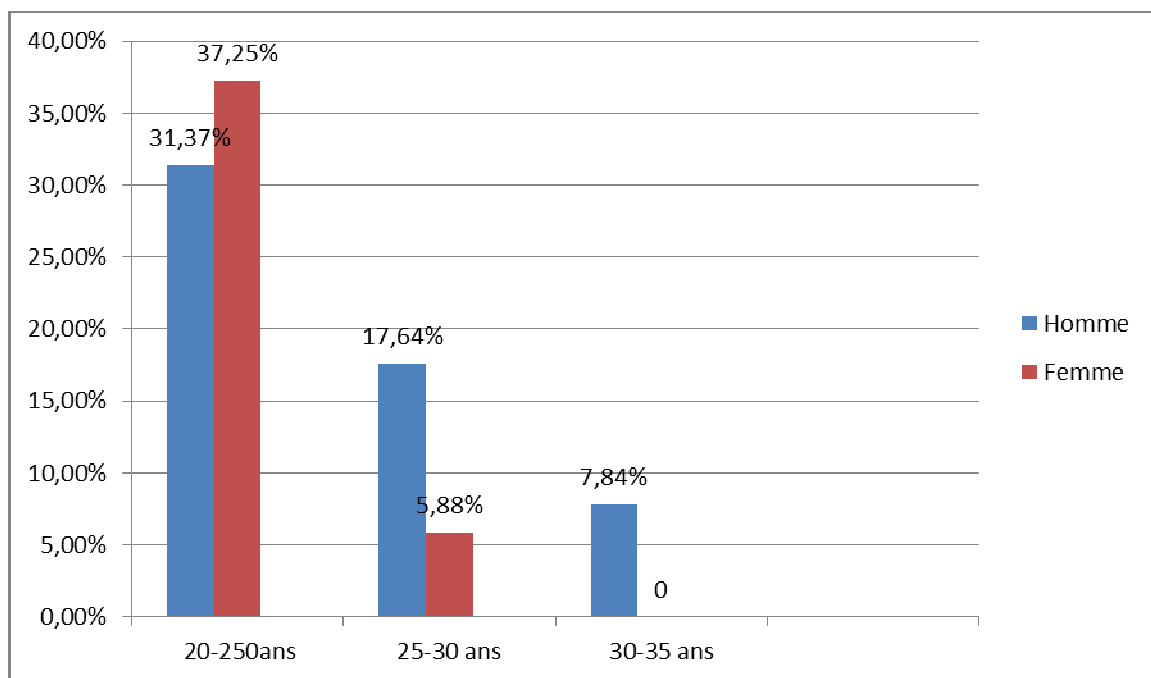
Chapitre03 : La partie analytique

Afin d'arriver à faire un diagnostic et de confirmer ou infirmer les hypothèses avancées dans l'introduction, Nous allons procéder à l'analyse des réponses obtenues au moyen du questionnaire.

1-Résultats obtenus :

A-Variable Age et sexe :

	20-25 ans	25-30 ans	30-35 ans
homme	16	09	04
Femme	19	03	/

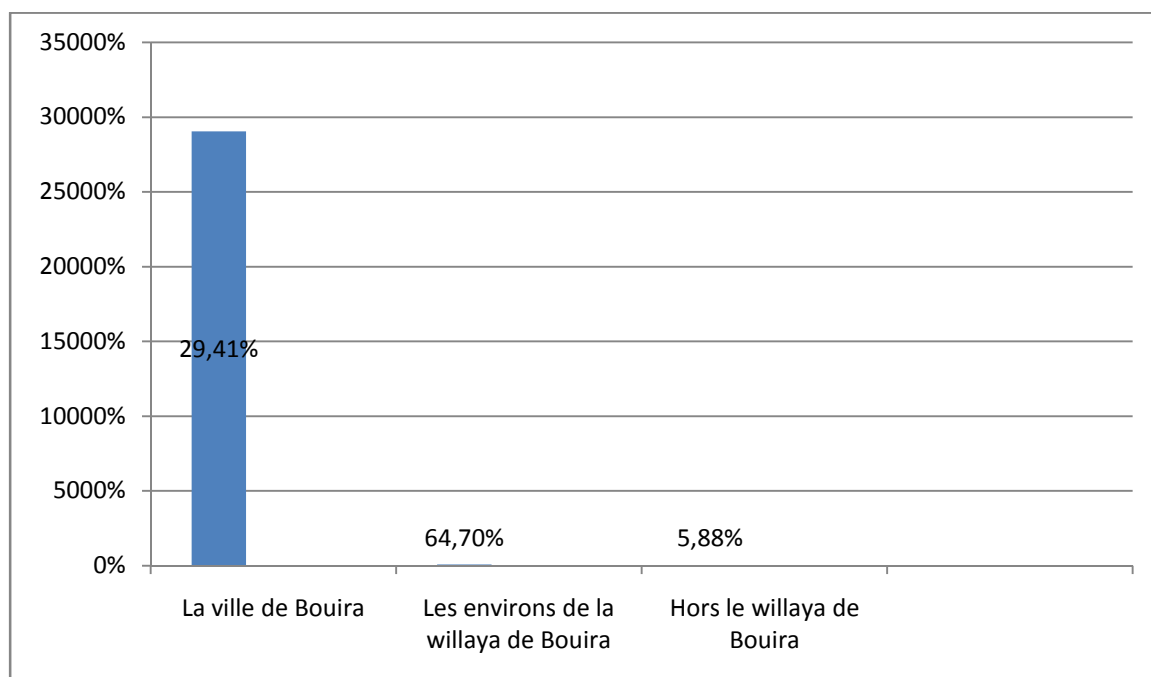


D'après le graphe ci-dessous, nous remarquons que l'âge de la majorité des étudiants (homme et femme) est entre 20 et 25 ans.

Chapitre03 : La partie analytique

B-Variable lieu de résidence :

La ville de Bouira	Les environs de Bouira	Hors la willaya de Bouira
15	33	03

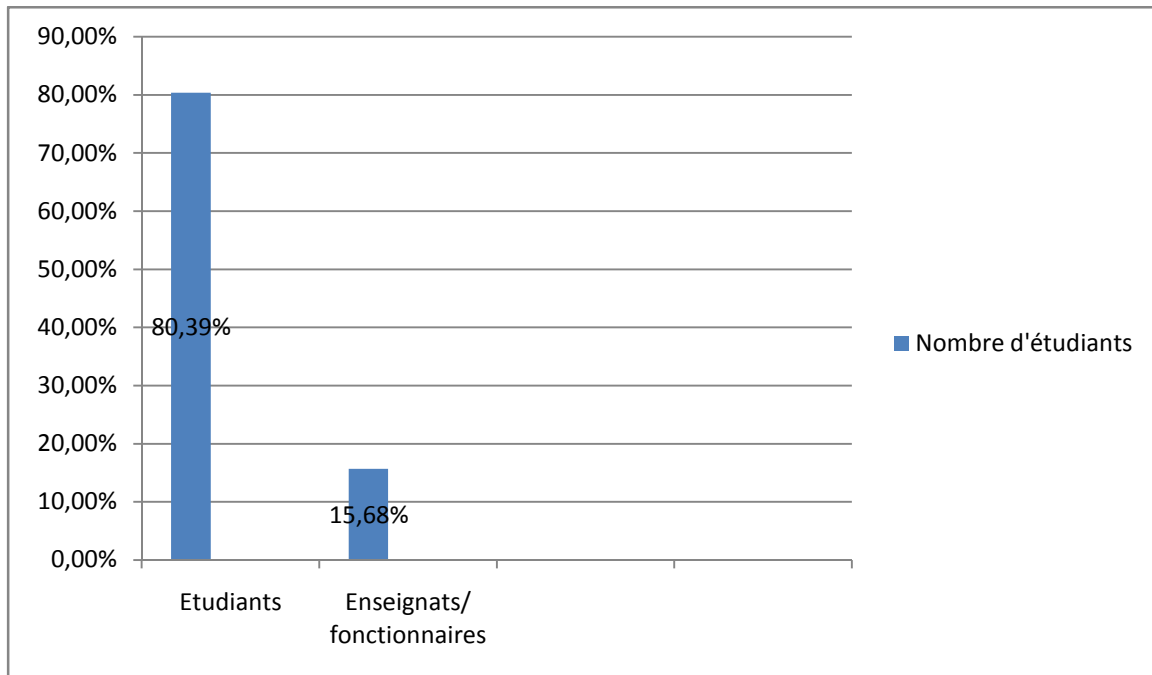


A partir de ce graphe, nous constatons que notre université est un milieu d'hétérogénéité régionale, mais aussi que le pourcentage d'étudiants qui habitent en ville est plus élevé.

C-Variable profession :

Etudiants	Enseignants/Fonctionnaires
41	08

Chapitre03 : La partie analytique



D'après ces résultats, nous remarquons que le pourcentage d'étudiants qui n'ont pas encore une profession est élevé par rapport ceux qui sont des étudiants en même temps des fonctionnaires.

2-Analyse des questions :

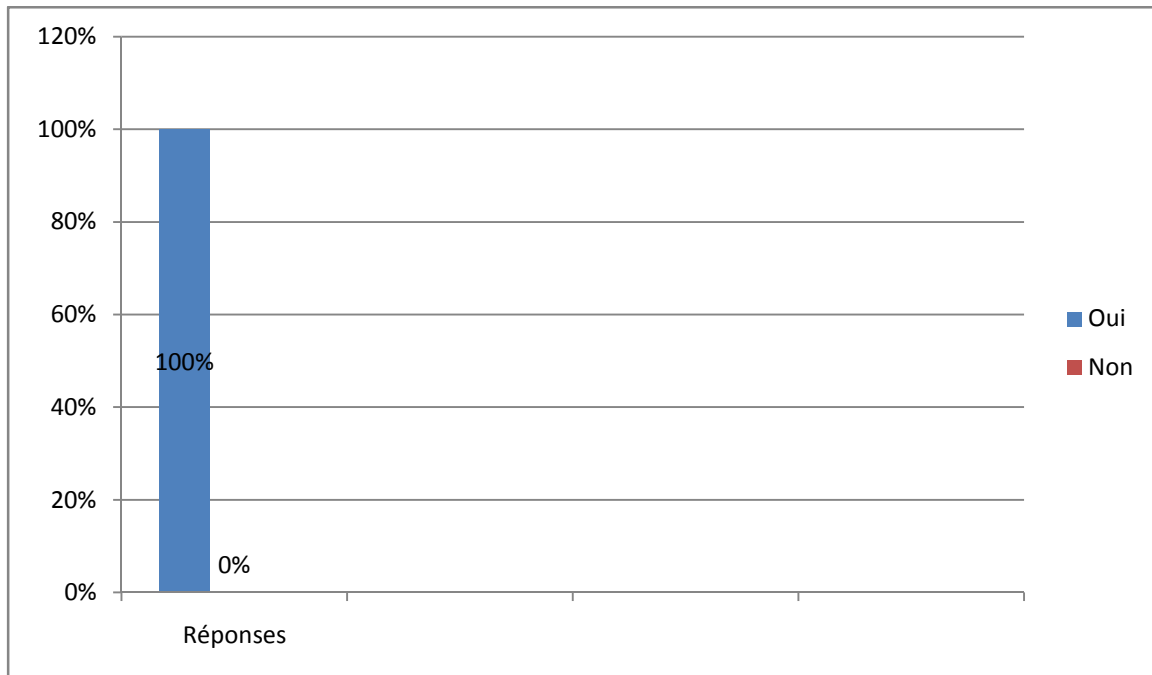
Question 01 : Parlez-vous plusieurs langues?

-Oui

-Non

Résultats		
Réponses	Oui	Non
	51/51	00/51
Fréquences	100%	00%
Echantillon de 51 étudiants		

Chapitre03 : La partie analytique



Cette question est fermée, les réponses à cette question sont identiques, tous les enquêtés ont répondu par **Oui**.

Commentaire :

D'après les résultats obtenus, nous considérons que l'alternance codique est présente et existe dans le milieu universitaire.

Question 02 :Où avez-vous appris ces langues ?

- à l'école
- à la maison
- dans la rue
- à travers les médias

Autres :

Cette question contient quatre propositions à choisir, 48 étudiants ont choisis la première proposition : **-à l'école**, 21 étudiants ont choisis la deuxième proposition -

Chapitre03 : La partie analytique

à la maison, et 16 étudiants ont choisis la proposition -à travers les médias, personne n'a choisis la proposition –Dans la rue. Deux étudiants ont ajouté –Les réseaux sociaux comme source d'acquisition des langues.

Commentaire :

La majorité des étudiants considèrent l'école comme le lieu d'acquisition des langues étrangères (Français, anglais, espagnol, allemand), mais tout le monde insiste que la maison est le premier lieu d'acquisition de la langue maternelle (arabe ou tamazight).

Question 03 :- Parmi les langues que vous parlez, lesquelles sont qualifiées/(qualifiez-vous) de langue étrangère

(s) ?.....

L'objectif visé par cette question est de savoir est-ce que la langue française est fait partie des langues étrangères que les étudiants connaissent ?

Commentaire :

D'après les résultats obtenus, 40 de 51 ont qualifié la langue française comme langue étrangère, donc nous considérons que le français est la première langue étrangère par excellence chez les étudiants.

Question 04 : -Dans qu'elle langue vous vous exprimer le plus souvent ?

-Arabe dialectal

-berbère

-Français

Dites pourquoi ?.....

Cette question exige une précision, pour déterminer la langue dominante dans les communications des étudiants avec la justification du choix.

Commentaire :

Chapitre03 : La partie analytique

A partir des réponses obtenues, 28 étudiants ont mentionné que le berbère est la langue qu'ils utilisent le plus souvent et d'autres ont choisis l'arabe dialectal, nous avons bien remarqué que personne n'a choisi le français, toutes les réponses concernaient l'arabe dialectal et le tamazight. Cela montre que tous les étudiants ont justifié leur choix par la réponse : c'est ma langue maternelle ou ma langue mère.

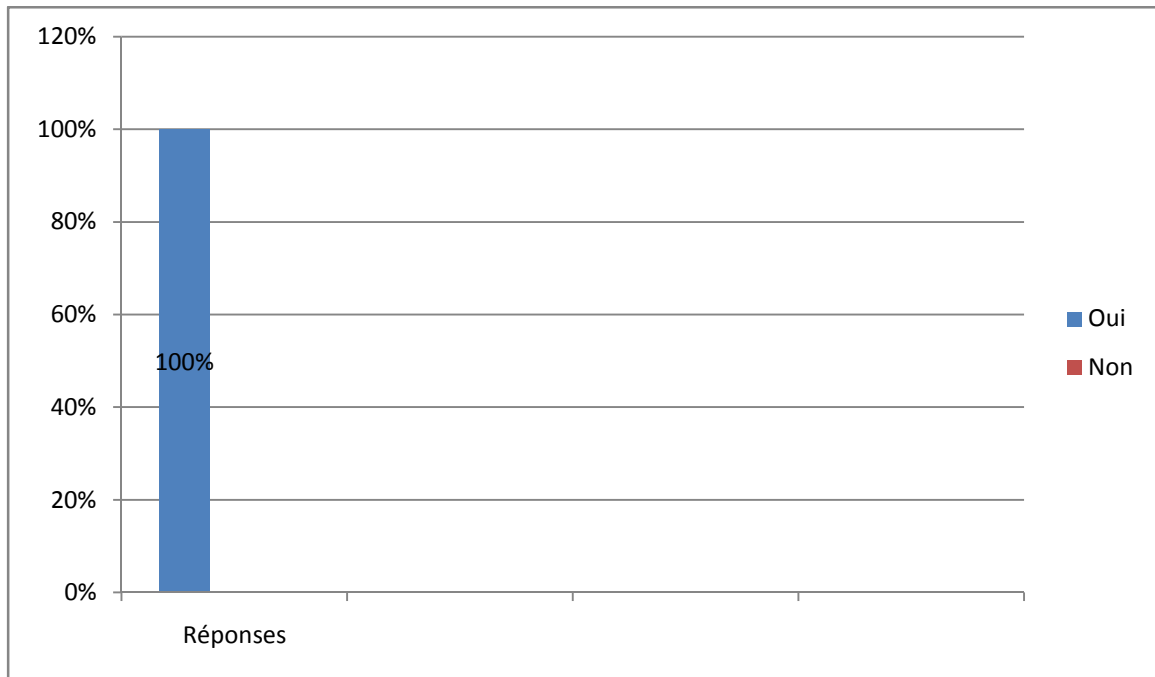
Question 05 : -En ce qui concerne la langue française : est-elle une langue de communication dans votre quotidien ?

-Oui

-Non

Résultats de nos informateurs		
	Oui	Non
Réponses	51/51	00/51
Fréquence	100%	00%
Echantillon de 51 étudiants		

Chapitre03 : La partie analytique



Cette question a pour but de montrer l'existence de la langue française dans la vie quotidienne des étudiants dans le milieu universitaire.

Commentaire :

Toutes les réponses sur la question confirment la forte présence de la langue française dans la communication des étudiants.

Question 06 : -Est-elle présente dans les conversations de vos interlocuteurs ?

-Oui

-Non

7 -Si c'est oui, l'usage du français concerne-t-il :

-les mots

-les phrases

-toute la conversation

-une partie de la conversation

Chapitre03 : La partie analytique

Nous avons adressées questions aux étudiants, pour voir si l'usage du français est partagé lors d'une communication ?

Tous les étudiants ont répondu par oui pour la question 06, et la majorité des étudiants ont choisis la proposition : **les mots** pour la question 07.

Commentaire :

D'après les résultats, nous avons pu confirmer et assurer l'utilisation du français dans les communications dans le milieu universitaire, et que cet usage concerne généralement les mots. Ce résultat est la réponse à notre première problématique qui est : - Est-ce-que la langue française fait partie des communications chez les étudiants de notre université ? Si c'est oui, son usage concerne- t-il des mots, des phrases, toute la conversation, etcetera ?

Question 08 : -Avec qui préférez-vous utiliser (parler) en français ?.....

Nous avons choisi cette question pour savoir si les étudiants utilisent (parlent) en français uniquement dans le milieu universitaire ou non ?

Commentaire :

D'après les réponses des étudiants, nous considérons que l'université n'est pas le seul lieu où les étudiants utilisent le français, plusieurs étudiants ont répondu par : je parle le français avec mes amis hors l'université.

Question 09 : -Pourquoi employez-vous une langue étrangère (le français) pendant la pratique de votre langue maternelle ?

Pour cette question, nous avons demandé aux étudiants de justifier le recours à la langue française, pendant la réalisation de leurs langues maternelles (arabe dialectal ou kabyle) ainsi que pour obtenir une réponse sur la deuxième problématique qui est : - Comment pouvons-nous justifier le recours des étudiants à l'usage de la langue française lors de leurs communications au sein de l'université ?

Chapitre03 : La partie analytique

En même temps une confirmation sur la première hypothèse qui est : - Le recours des étudiants à la langue française est dû à l'incompétence linguistique ou de la pauvreté de la langue maternelle chez les étudiants.

Commentaire :

La plupart des étudiants ont justifié ce recours par l'insuffisance linguistique de leurs langues maternelles, plutôt une insuffisance lexicale d'ailleurs, quelques étudiants ont mentionné l'exemple de l'insuffisance dans le domaine technologique. Ces réponses valident bien sur notre première hypothèse et en même temps elles répondent à notre question : quelles sont les motivations de l'alternance codique ?

Question 10 :-Pensez-vous que le recours à une langue étrangère vous aide à mieux communiquer avec les autres ?

Nous avons demandé aux étudiants leurs avis concernant l'importance d'utilisation de la langue française dans leurs communications et ainsi pour répondre à notre troisième problématique :-L'emploi de la langue française aide-t-il l'étudiant à assurer une intercompréhension efficace avec ses interlocuteurs ?l'usage de la langue française devient une nécessité entre les étudiants eux même ou entre les étudiants et leurs enseignants lors des séances de cours.

Commentaire :

La globalité des étudiants ont répondu par **Oui**, ce qui prouve le recours à la langue française devient une exigence dans le milieu universitaire et pour mieux gérer toutes sortes de conversations au niveau de (l'administration, salles, etcetera).

Question 11 : -Est-ce que vous pouvez maintenir toute une conversation avec votre langue maternelle ?

Dans le but de confirmer l'existence de plusieurs langues étrangères notamment la langue française, on a posé cette question.

Chapitre03 : La partie analytique

Commentaire :

Nous avons obtenu le résultat suivant ; non c'est impossible de maintenir toute une conversation seulement avec la langue maternelle, ce qui prouve que le milieu universitaire est un champ plurilingue et que tous les étudiants utilisent la langue française dans leurs communications et en même temps une confirmation de notre deuxième hypothèse :-Les étudiants étant souvent en situation de bilinguisme et conscients de ce état de fait, valorisent l'alternance codique et la considèrent comme nécessaire dans leurs pratiques langagières.

Conclusion générale

Ce mémoire de fin d'étude a eu pour objectif d'étudier le phénomène d'alternance codique (langue maternelle arabe dialectal ou berbère et le français) au sein de l'université de Bouira. Par conséquent nous pouvons constater que l'alternance codique joue un rôle très important dans la communication des étudiants dans le milieu universitaire.

S'appuyant sur un corpus constitué du questionnaire adressé aux étudiants, cette recherche a permis de décrire et d'analyser leurs pratiques langagières en nous focalisant sur l'alternance codique en tant que phénomène jouant un rôle essentiel dans la communication entre les étudiants.

Les analyses des données quantitatives tirées de l'enquête (questionnaire écrit), qui concernent les réponses des enquêtés sur les langues qu'ils pratiquent ou qu'ils estiment maîtriser, nous ont permis de constater que les faits résultant de la présence de plusieurs langues, que ce soit les étudiants qui ont l'arabe dialectal comme langue maternelle ou le berbère.

En effet, les enquêtés sont conscients des caractéristiques bilinguistiques nées du contact de la langue maternelle avec le français, notamment de la pratique courante de l'alternance codique que la majorité juge nécessaire et normale.

A partir des analyses quantitatives du corpus des données recueillies, les pratiques langagières présentent plusieurs particularités, parmi lesquelles :

-La détermination à communiquer est marquée par l'insuffisance du répertoire linguistique dans la langue maternelle.

-Le soutien à la compréhension et à la production (cas des cours en classe et au niveau des administrations).

Conclusion générale

-L'adaptation mutuelle, la négociation et l'emploi partagé du français lors d'une interaction.

En plus de ces caractéristiques, nous pouvons dire, d'après cette étude que l'alternance codique (arabe dialectal ou berbère/ français) est le résultat d'une compétence bilingue qui est exploitée à des fins communicatives. En effet, les étudiants usent de leurs répertoires linguistiques, dans les divergences discursives qui apparaissent dans leurs productions.

L'alternance codique a montré aussi que les interlocuteurs(les étudiants) construisent mutuellement le système de référence qui leurs facilite l'interaction et l'intercompréhension. C'est en effet par le choix de langue et par l'alternance codique que les étudiants parviennent à l'organisation de leurs discours et l'achèvement de leurs énoncés.

Pour conclure, nous pouvons ajouter que l'alternance codique est un indice du caractère dynamique de l'interaction. L'alternance codique relève des habitudes langagières des étudiants dans une situation de communication bilingue.

Bibliographie

Dictionnaires :

- BACK .M, ZIMMERMANN.S. Dictionnaire LE Robert. Paris, 2005, ISBN : 2-84902-121-0, P14.

- Dictionnaire Encarta, Microsoft Corporation, 2002-2009, inurl :

-<http://fr.encarta.msn.com/encnet/features/dictionary/DictionaryResults.aspx?lextype=3&search=%C3%L9alternance&codique>.

-JEAN PEIRRE Cuq, Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde, CLE, Paris, 2003, ISBN : 209-033972-1, p 36

-Sites internet :

<https://www.google.dz/search?q=gumperz&aqs=chrome..69i57.4449joj7&sourceid=chrome&ie=UTF-8#q=l'alternance+codique+définition>

Ouvrage :

- JEAN Caron, précis de psycholinguistique, puf, 1983 PP 12-13.

- BENKHELIL Rima, Le plurilinguisme en Algérie : une entrave pour l'apprentissage de la phonétique de la langue « étrangère » ?

-TALEB IBRAHIMI Khaoula, Les algériens et leur(s)langue(s).éd El Hikma

- HENRI Boyer, Eléments de sociolinguistique, Dunod paris, 1991. P92

-w.F.Mackey, Education et bilinguisme, publié par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation ,la science et la culture7,place de Fontenoy,75700P Paris ,France

- Marie-Louise Moreau (éd.), sociolinguistique, concepts de base,Liège,Mardaga. 1997

Annexes



Le Questionnaire

Dans le cadre d'un travail de recherche pour l'obtention du diplôme du Master, nous avons élaboré ce questionnaire destiné aux étudiants de l'université de Bouira dans le but de rassembler des informations indispensables pour la réalisation d'une étude basée sur les pratiques et dont le thème est l'étude sociolinguistique de l'alternance codique au sein de l'université de Bouira.

- Age :

-20-25

- 25-30

-30-35

- Sexe :

-Femme -homme

- Lieu de résidence:.....

- Niveau d'instruction :.....

- Profession :.....

1 .Parlez-vous plusieurs langue ?

-Oui

-Non

2. Où avez-vous appris ces langues?

- à l'école

- à la maison

- dans la rue

-à travers les médias

Autres:.....

3. – - Parmi les langues que vous parlez, lesquelles sont qualifiées/ (qualifiez-vous) de langue étrangère (s) ?.....

4. Dans quelles langues vous vous exprimez le plus souvent ?

-Arabe dialectal

-Tamazight

- français

autres :.....

Dites pourquoi ?

5-En ce qui concerne la langue française : est-elle une langue de communication dans votre quotidien ?

-Oui

-Non

6- Est-elle présente dans vos conversations et celles de vos interlocuteurs ?

-Oui

-Non

- Si c'est oui, l'usage du français concerne-t-il :

- les mots

- les phrases

- toute la conversation

- une partie de la conversation

8- Avec qui préférez-vous parler le français :.....

9-Pourquoi employez-vous la langue française pendant la pratique de votre langue maternelle ?

.....
.....

10-Pensez-vous que le recours à la langue française vous aide à mieux communiquer avec les autres ?

.....
.....

11-Est-ce que vous pouvez maintenir toute une conversation avec dans langue maternelle ?.....

.....

Merci pour votre collaboration

